BAC SNCA e.i.L Convergence

e. comme Efficacité i. comme Indépendance L. comme Laïcité

BULLETIN DES AGREGES ET DES CERTIFIES N° 52

Avril Mai Juin 2014

TRIMESTRIEL Prix : 1 €uro

EDITO

Bulletin des Agrégés et Certifiés de

l'Education Nationale



5, rue Clisson 75013 Paris 06 84 57 20 75 & 01 53 94 07 53

FR41@wanadoo.fr

gc.roche@orange.fr

www.snca-nat.fr

SOMMAIRE

du seul BAC authentique

SOMMAIRE

PP 1&2 Edito: un congrès de combat P 2 Contre le projet de décret du 27 mars 2014 P 3 Mise en place de la CO AME PP 3&4 Les mystères de la GIPA P 5 Elections pro. PP 5&6 Qui est Charlotte?

BAC n° 52

Avril Mai Juin 2014

TRIMESTRIEL

Directrice de la Publication

Françoise ROCHE

N° CPPAP : 09075S 06175 N° ISSN : en instance

CONCEPTION &
REALISATION
au siège
5, rue Clisson 75013 PARIS

Un congrès de combat

Le 27 mai 2014 s'est réuni, à DUNOIS-PARIS XIIIème, le 5^{ème} congrès du SNCA e.i.L. Convergence. Il s'est placé sous la double orientation de la pugnacité et de l'espérance.*

La pugnacité

Alors que le nouveau Premier Ministre de François HOLLANDE affirme sans ambages son ancrage à droite, c'est-à-dire dans le libéralisme économique, ou capitalisme, générateur de la grave crise économique et sociale ... et politique ... qui frappe la population française et, avec elle, tant d'autres en Europe et hors d'Europe ;

Alors qu'à peine arrivé à la tête du gouvernement où l'a porté une terrible défaite électorale du PS et de ses alliés, Manuel VALLS offre à sa majorité un second et incontestable désaveu des urnes ;

Alors que l'année même du 70ème anniversaire du programme du CNR, le pouvoir soi-disant de gauche attaque ouvertement les fonctionnaires et les agents de l'Etat, la Fonction Publique et les services publics ;

Alors que près de six électeurs inscrits sur dix refusent leurs voix autant au PS qu'à l'UMP et au FN;

Alors que l'extrême droite fanfaronne, le FN, cette imposture, en tête, mais aussi des groupuscules néo-nazis et fascistes pourtant dissous par le précédent ministre de l'Intérieur;

Alors que les actes, voire les crimes antisémites se multiplient ;

Alors que l'islamophobie que subissent des millions de nos concitoyennes et concitoyens, sans compter les stupides velléités de naguère de HOLLANDE et de son premier gouvernement d'aider la rébellion syrienne, entraîne en réaction des centaines de jeunes gens sur la voie du terrorisme ;

Alors que l'ordre moral homophobe, xénophobe et raciste tient le haut du pavé comme aux pires jours des années 30 du siècle dernier;

Alors que la République est malmenée par ceux là mêmes qui sont en charge de la faire vivre ;

Alors que les grandes ... et historiques ... organisations syndicales, désunies, baissent les bras ;

Il ne faut pas craindre d'affirmer sans détours que l'heure du combat a sonné pour la reconquête de la démocratie politique et sociale.

L'espérance

En effet, quand se commémorent les débuts centenaires de la Grande Guerre et le 70^{ème} anniversaire des débarquements alliés qui libérèrent l'Europe occidentale, comment se résigner à l'assujettissement des citoyens et des travailleurs aux seuls intérêts des marchés financiers ?

Le paradoxe est le suivant :

La population du monde n'a jamais été aussi nombreuse : sept milliards d'êtres humains, nos sœurs et nos frères ! Cela grâce à l'allongement de l'espérance de vie qui est une des plus extraordinaires conquêtes culturelles que le monde ait vécues. En compagnonnage, depuis le XIXème siècle, avec le développement le plus étonnant de l'histoire des hommes, lui-même lié à une succession de révolutions technologiques permettant de produire d'énormes richesses pour le bien-être de l'humanité toute entière !

Et il faudrait laisser confisquer ces œuvres collectives, merveilleusement humaines et planétaires, par la rapacité d'une minuscule minorité (quelques millions tout au plus) de banquiers, de financiers et de gros actionnaires – et leurs valets - qui spolient le labeur du monde au travail, gaspillent effrontément les ressources naturelles et dévastent impunément par leur malpropreté les beautés de la Terre ?

Le SNCA e.i.L. Convergence salue fraternellement toutes celles et tous ceux qui dans cette guerre de classes sont entrés en résistance de par le monde contre les prédateurs du travail et du bonheur.

Il affirme sa détermination à œuvrer pour que s'inverse le rapport de force et que revive l'espérance enfouie en chacun de nous.

Ce n'est pas à un combat perdu d'avance qu'appelle le SNCA e.i.L. Convergence ; mais à la volonté humaine lucide, et folle aussi parfois, qui rend si beaux tous les matins du monde.

Françoise Roche Secrétaire générale

Contre le projet de décret du 27 mars 2014

La motion qui suit a été votée à l'unanimité par le congrès du 27 mai 2014. Elle a été envoyée au Président de la République, au Premier Ministre, aux Présidents du Sénat et de l'Assemblée Nationale et remise au Directeur de Cabinet du Ministre de l'Education Nationale lors de l'audience accordée au SNCA e.i.L. Convergence le 3 juin 2014.

Elle est également publiée sur le site comme le sont le projet de décret qu'elle condamne et le texte commentant les positions sur ce sujet des grandes centrales syndicales.

En abrogeant, entre autres, le décret de 1950, ce projet revient sur l'obligation de service des enseignants, en y incluant, en plus du service d'enseignement hebdomadaire, diverses missions « dans le cadre de la réglementation applicable à l'ensemble des fonctionnaires en matière de temps de travail », soit 1607 heures annuelles. Pour 36 semaines,

^{*} La motion générale sera publiée dans un numéro ultérieur de BAC.

cela correspond à plus de 44 heures hebdomadaires. Aujourd'hui le ministère évalue à 40 heures le temps de travail hebdomadaire des enseignants. Cela laisse donc une large marge pour des réunions, des concertations en tous genres, voire du soutien scolaire, devenus désormais obligatoires et bénévoles puisque inclus dans le temps de travail annuel.

Le SNCA e.i.L. Convergence ne saurait accepter que les enseignants déjà pénalisés comme les autres fonctionnaires et agents de l'Etat, par le gel du point d'indice et par une dégradation des conditions d'enseignement, reçoivent ce coup de grâce, longtemps espéré sous les mandatures précédentes et enfin réalisé par un pouvoir soi-disant de gauche.

Le SNCA e.i.L. considère que ce projet de décret dirigé contre des fonctionnaires est sous tendu par l'idéologie libérale et contrevient à l'esprit du programme du CNR.

Il demande donc que ce projet de décret soit simplement et définitivement abandonné.

Mise en place d'une nouvelle Commission Ouvrière ou les personnels du *no law land*, le territoire sans loi

Le Congrès a validé la plateforme revendicative des personnels ex-TOS, aujourd'hui territorialisés.

Cette plateforme a été publiée dans Nota Bene n° 7.

La situation des personnels d'Accueil, de Maintenance et d'Entretien (AME) des collèges et lycées publics est des plus inconfortables et des plus injustes. Mal payés par un patron qui est la collectivité territoriale propriétaire du collège ou du lycée, ils sont soumis à un chef de service dont le patron est ... l'Education Nationale!

A la veille de la réforme territoriale à la sauce hollandaise et de la troisième étape de la décentralisation, il serait bon de s'interroger sur la pertinence de mesures qui éclatent l'encadrement hiérarchique des agents de la fonction publique : la multiplication des chefaillons favorise la tyrannie plus que la démocratie ! Ce n'est bon ni, bien sûr, pour les travailleurs, ni pour les usagers.

Ainsi les problèmes en cours dont la nouvelle commission aura à s'occuper sont :

- 1. Les incohérences de certaines feuilles de paie, peut-être (sans doute ?) liées au versement, ou au non versement, de la GIPA, Garantie Individuelle de Pouvoir d'Achat, destinée à compenser le gel du point d'indice depuis 2007 ;
- 2. Les procédures d'évaluation et l'attribution de gratifications ;
- 3. Un vrai problème de santé publique, certaines collectivités territoriales traînant les pieds dès qu'il s'agit des risques liés à l'amiante. Or les établissements scolaires d'un certain âge qui contiennent de l'amiante sont légion.

Bien entendu, l'ensemble des CO du SNCA e.i.L. Convergence aidera la nouvelle commission ouvrière, si elle le souhaite, à traiter les problèmes qui lui seront soumis.

Encore bienvenue à la CO AME!

Les mystères de la GIPA

Cette mystérieuse GIPA est-elle la chanson caraïbe qui fera chavirer les cœurs lors des prochaines vacances estivales ?

Est-ce cette danseuse de flamenco qui réveillera en chacun de ceux qui contempleront la précision voluptueuse de ses pas et de l'arabesque de ses bras la nostalgie de l'âme tsigane ?

Point du tout!

La GIPA est la Garantie Individuelle de Pouvoir d'Achat qui a été mise en place en même temps que le point d'indice se gelait inexorablement et pour longtemps (déjà 7 ans ...)

Ceux qui ont soufflé le froid givrant sur la grille indiciaire et inventé, dans la foulée, la GIPA, souhaitaient faire une bonne affaire pour le futur. En effet, la GIPA, comme toute prime ou indemnité dans la fonction publique, n'est pas prise en compte dans le calcul de la valeur de la retraite. Donc, celle-ci, ou est moins importante que si le point d'indice n'avait pas été gelé au cours de la carrière du futur retraité, ou incite celui-ci qui ne veut pas d'une retraite au rabais à travailler plus longtemps ... Le gagnant-gagnant est, dans les deux cas, la puissance publique ...

Mais sans doute l'espérance de gagner plus en faisant travailler à moindre coût le plus longtemps possible s'est-elle doublée, pour cette même puissance publique, du désir irrépressible de récolter des fafiots dès aujourd'hui!

C'est pourquoi, si la « technicité » de la conversion du point d'indice gelé en GIPA n'a pas posé au début de sa mise en œuvre de gros problèmes – il y en eut cependant, car de soi-disant bénéficiaires n'ont jamais été effleurés au cours de ces sept années par les volants virevoltant de la GIPA – olé! – depuis, l'intermittence du versement de cette garantie, semble être devenue la règle.

Qui doit la verser?

Tous les ministères dont relèvent des fonctionnaires titulaires ou des agents contractuels soumis à l'exécution des mêmes missions et ce dans les trois fonctions publiques. Ce qui d'ailleurs, pour la fonction publique territoriale, implique les collectivités ... territoriales!

Ce que budgète l'Etat dans sa loi de finance, c'est le paiement des fonctionnaires et assimilés frappés par le gel du point d'indice.

Le SNCA e.i.L. Convergence avoue humblement que sa méconnaissance de la « technicité » capable de budgétiser le différentiel GIPA ne l'autorise pas à déceler, donc à dire, où la dite « technicité » a failli.

Toujours est-il que nombreux sont les fonctionnaires et contractuels des trois fonctions publiques qui n'ont pas vu, en sept années, verser avec la ponctualité du coucou cette GIPA a double entrée : compensation de perte de pouvoir d'achat pour les uns et, pour l'autre, substantielles économies sur les futures retraites à payer !

Il va de soi que le SNCA e.i.L. Convergence dont un des mandats revendique la réécriture, à la hausse, de la grille indiciaire,

- 1. condamne le gel du point d'indice voulu par la droite et confirmé par la gauche
- 2. exige la mise en ordre rapide et effective du paiement de la GIPA à tous les ayant droit.

Exigera-t-il le paiement d'indemnités de retard ? La question est à l'étude.

Elections professionnelles

C'est en décembre 2014 que les fonctionnaires de la Fonction Publique d'Etat seront appelés à élire leurs représentants.

Même si son point de vue sur l'actuel délabrement du paritarisme n'a pas changé, le SNCA e.i.L. Convergence qui n'a jamais refusé d'aider les personnels qui se tournaient vers

lui pour améliorer leurs conditions de travail et leur progression de carrière, présentera aux prochaines élections, outre des candidats au CTM (Conseil Technique Ministériel) et aux CTA (Conseils Techniques Académiques), des listes de corps tant au national qu'au niveau académique.

Il sollicite d'ores et déjà les candidatures de celles et ceux qui se reconnaissent dans les valeurs d'e.i.L. et souhaitent les faire connaître, apprécier et progresser.

Faites-vous connaître, par courriel de préférence, pour recevoir le matériel de candidature.

Merci d'avance à vous toutes et à vous tous, que vous soyez titulaires, stagiaires ou contractuels qui ferez acte de candidature.

Qui est Charlotte?

Le SNCA e.i.L. Convergence a eu l'occasion de faire connaissance avec *les Petites* histoires de Charlotte. Il a apprécié cette nouvelle démarche de lecture pour la jeunesse et l'esprit avec lequel était abordé les sujets qui préoccupaient cette petite jeune fille. Il a souhaité en savoir plus sur elle.

Sa créatrice, Nathalie COUGNY, qui a travaillé avec la dessinatrice Vanessa HERIN, a bien voulu satisfaire sa curiosité.

SNCA e.i.L. Convergence - Qui est Charlotte ?

Nathalie – Charlotte est une jeune fille de 10 ans, une pré-ado, bien dans son époque, espiègle et attachante, l'aînée de trois enfants. Elle est préoccupée par tous les sujets de la vie courante et les aborde d'une façon ludique, positive et réfléchie. Avec sa personnalité, toujours en quête de savoir, elle s'interroge, avec son regard d'enfant et ses mots à elle, sur sa vie quotidienne, les difficultés et les joies qui en résultent.

SNCA e.i.L. Convergence – Quels sont les types de situation auxquels Charlotte est confrontée et pourquoi les avez-vous sélectionnés ?

Nathalie – J'ai souhaité aborder des thèmes d'actualité, comme le sexisme, en même temps que des sujets plus courants comme l'amour des parents et le divorce, mais aussi des sujets ludiques, qui au final, permettent de réfléchir et de se poser les bonnes questions. Les enfants sont confrontés à tout un tas de situations qu'il nous a paru nécessaire d'aborder afin de les aider dans leur construction morale et intellectuelle pour devenir des adultes responsables.

SNCA e.i.L. Convergence – Quels sont les objectifs que vous poursuivez en mettant Charlotte dans ces situations ?

La place de l'enfant n'est pas toujours une place facile, entre ses pensées, l'éducation et l'autorité des parents. Notre objectif est de permettre un dialogue constructif entre parents/adultes et enfants, de rapprocher les générations et de permettre à l'enfant une autonomie de pensée. Lui donner à réfléchir sur des sujets qui parfois nous semblent, à nous adultes, anodins, mais essentiels pour lui et pour son développement.

SNCA e.i.L. Convergence — Qu'est-ce que Charlotte peut apporter concrètement à certaines questions que se posent les élèves des classes élémentaires et du collège ?

Nathalie – Dans un premier temps, le style de langage, très proche des jeunes, apporte une confiance et leur permet de s'identifier. J'aborde des sujets sérieux, qu'ils vivent au quotidien et je crois qu'il faut leur parler clairement et de façon efficace, tout en restant dans l'humour et le ludique. Les enfants attendent des vérités, de la sincérité de la part des adultes et veulent comprendre. Cette nouvelle collection va leur apporter une ouverture d'esprit, les problèmes ne sont jamais sans solution, va leur permettre de réfléchir sur ce qu'ils vivent et pouvoir en parler. La communication reste essentielle pour les enfants. Les parents vont aussi découvrir certains aspects de leurs enfants et pouvoir anticiper le dialogue. Il ne faut jamais laisser un enfant dans le questionnement. Ils sont aussi destinés aux parents qui, pour ceux qui les ont testés, leur ont ouvert les yeux sur certains aspects de la pensée des enfants. D'autre part, le petit format des livres, choisi volontairement, simple et efficace, d'environ 20/25 pages, donne spontanément envie de lire et d'en lire d'autres.

SNCA e.i.L. Convergence - Quelle diffusion souhaitez-vous donner à ces livres ?

Nathalie – Il me paraît essentiel de redonner, non seulement le goût de la lecture à certains enfants, notamment ceux en difficulté d'apprentissage, mais une possibilité de réagir face aux évènements de la vie. C'est pourquoi je souhaite que cette nouvelle collection soit visible dans les écoles primaires, CDI de collèges, bibliothèques municipales et tout autre lieu où les enfants peuvent se rendre : cabinet de psychologie, psychomotricien, orthophoniste, etc. Les professionnels de l'éducation et de la santé peuvent, à leur goût, s'en emparer pour pouvoir développer les thèmes que les livres abordent.

SNCA e.i.L. Convergence – Combien y a-t-il d'albums et quels sont les thèmes abordés ?

Les deux premiers albums, *Moi, j'veux qu'on m'aime!* et *Moi, je suis contre le sexisme!* vont sortir mi-juin 2014. Le troisième, *Mes parents divorcent*, sortira en octobre. Ensuite, nous avons déjà réalisé, avec Vanessa Hérin, l'illustratrice, cinq autres albums qui suivront, comme par exemple *Mon frère c'est l'chouchou*, *Quoi! On va parrainer un enfant?*, *Génial mon premier concert!*, *Faut le dire quand ça va pas.* D'autres nombreux sujets sont prévus, comme: *Ma mère fait une dépression*, *Adrien, un handicapé à l'école!*, *Vive mes grands-parents* ou *C'est quoi le racket?*, etc. En fait nous allons aborder tous les sujets qui peuvent préoccuper les jeunes.

SNCA e.i.L. Convergence — Vous souhaitez toucher les élèves de primaire et de collège à travers vos livres. Mais quelles sont les valeurs républicaines que Charlotte peut apporter aux élèves ?

Nathalie – D'abord, Charlotte va faire comprendre que l'on peut aborder des sujets sérieux sans être dans le jugement, mais avec le respect des personnalités de chacun et la tolérance. Par une ouverture d'esprit assez large, elle replace au centre de l'intérêt des livres la différence, qui est une richesse, le dialogue nécessaire en tout et l'autonomie de pensée. Charlotte véhicule des messages humanistes et permet un meilleur fonctionnement du système éducatif; un enfant comprend les évènements, plus il est bien chez lui et à l'école. En cela, Charlotte est à même d'incarner les valeurs républicaines les plus essentielles.

NB- Les petites histoires de Charlotte sont éditées AuPaysRêvé

Après cette lecture de fin d'année scolaire BONNES VACANCES!